

SALARIÉS DE THALES, CHOISISSEZ : DES ACTION\$ OU DE L'ACTION ?

Courbevoie, le 27 octobre 2021

ACTIONARIAT SALARIÉ ... UNE NOUVELLE PROVOCATION ?

Vous avez toutes et tous reçu, le mardi 19 octobre 2021, un mail du PDG Patrice Caine.

En lisant les trois-quarts de son message nous aurions pu penser qu'il répondait enfin à notre lettre ouverte demandant l'ouverture de négociations salariales... Non, il souhaitait simplement vous indiquer qu'en « récompense » de votre implication vous pouviez... acheter des actions Thales !



En 2021, nous sommes en bonne voie pour sortir de cette crise, qui plus est dans une meilleure position que nos concurrents. Rien de tout cela n'aurait été possible sans vos efforts individuels et collectifs.

Il m'apparaît donc essentiel de partager les fruits de notre succès avec ceux qui l'ont rendu possible, c'est-à-dire vous. SharingThales 2021, notre offre d'actionnariat salarié, vous offre la possibilité d'investir dans notre entreprise.

N'est-ce pas là une véritable provocation ?

POLITIQUE SALARIALE ... LE PREMIER ACTE DE LA DIRECTION

Cette année, les augmentations salariales ont un goût amer. Entre celles et ceux qui ont eu « zéro » en Augmentation Individuelle et les « talents » qui ont eu à peine plus, il y a vraiment de quoi alimenter la défiance envers notre Direction et penser que le Groupe ne souhaite plus du « dialogue social à la Thales ».

Nous constatons globalement un fort mécontentement presque unanime car tous les éléments de rémunérations sont en forte baisse (Salaire, part variable, intéressement, participation). Des Salariés nous interpellent pour nous poser toujours la même question : « pourquoi ? ».

Oui, il s'agit là effectivement d'une bonne question : pourquoi la direction affiche clairement si peu de considération pour celles et ceux qui, tous les jours, réalisent le chiffre d'affaire de Thales, qui créent véritablement la richesse ? La direction n'essaierait-elle pas de profiter du Covid, comme le font tant d'entreprises, pour raboter, voire supprimer, tous les droits des salariés, tous les conquits sociaux ? N'est-ce pas là le simple résultat de l'oppositions entre capital et travail ?

THALES FACE A SES CHOIX ... FINANCIERS AVANT TOUT

En 2020, au plus fort de la crise sanitaire, l'Etat a financé le chômage partiel (avec nos impôts) ce qui a permis à Thales de consolider ses comptes, de verser en 2021 de sérieux dividendes aux actionnaires, et d'annoncer en septembre de cette année un acompte sur ceux de 2022. Comme cela ne suffisait pas, le Groupe a fortement restreint nos augmentations de salaire versées en juillet sans rétroactivité pour la première fois dans le Groupe.

De plus, les part-variables, l'intéressement et la participation ont été aussi fortement impactés. La crise sanitaire a été une véritable aubaine pour le monde capitaliste au détriment de ceux qui créent la richesse : les salariés.

L'histoire du syndicalisme démontre que seul un rapport de force collectif peut faire changer l'issue d'une négociation. Les grandes conquêtes sociales ont été construites par des femmes et des hommes, plus particulièrement de la CGT, qui se sont engagés et ont luttés pour le progrès social.

Il n'y a pas lieu de parler de "négociation" sans un minimum de rapport de forces. Une négociation suppose que chacun des deux "partenaires" a quelque chose à offrir que l'autre désire (ref. Wikipédia)

Le rapport de force n'est pas un gros mot, il est indispensable pour une relation sociale normale et équilibrée. S'il n'existe pas, il apparaîtra une relation de dominant à dominé et l'équilibre s'effondrera fatalement. Cela nécessite l'engagement individuel et collectif d'une majorité de salariés, ce que propose la CGT.

La CGT Thales vous invite à réagir à cette provocation, à participer aux différentes initiatives que nous vous proposons, et pourquoi pas à nous rejoindre, à vous syndiquer...

Coordination CGT THALES

La Défense – Immeuble Monge – 22 place des Vosges – 92400 COURBEVOIE